

Une courte randonnée en Forêt Domaniale de Fougères, à la découverte d'un ancien souterrain du XII^e siècle, en jouant à saute-mouton avec le Ruisseau de Clairdouet. Circuit aménagé et entretenu par l'ONF.

 Durée	1h 45	 Difficulté	Facile
 Distance	5,69 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	31 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	32 m	 Commune	Landéan (35133)
 Point haut	178 m		
 Point bas	139 m		



Trace n° 149367

Description

Stationner au Carrefour de Chênedet, sur la route D177 entre [Fougères](#) et [Landéan](#). Afin de ne pas avoir à traverser à pied cette route qui est très passante, stationner sur le parking situé sur la gauche quand on vient de Fougères.

Balisage Rond Rouge

De place, en place, on trouve des panneaux indicateurs "Circuit de la Pierre Enfouie". Balisage et panneau dans les deux sens.

Pour l'essentiel, on emprunte des sentiers qui ne figurent pas sur le fond de carte IGN.

(D/A) Du parking, s'engager dans le sentier qui part au Nord, entre la Route Forestière de la Villebœuf (à main gauche, panneau) et la D177 (à main droite). Immédiatement, à la table de pique-nique, prendre le sentier de droite (celui de gauche sera la voie de retour). Le sentier se tient à courte distance de la D177 puis s'en écarte franchement en virant à gauche.

À un croisement avec un chemin plus large, poursuivre en face. Le sentier serpente en sous-bois : bien suivre le balisage. Plus loin, ignorer un chemin plus large à main gauche et obliquer à droite. À la hauteur des parcelles forestières n°s 15 et 14, obliquer à gauche et déboucher sur un large chemin. Faire une baïonnette droite-gauche et descendre pour franchir le ruisseau de Clairdouet sur un petit pont de bois et remonter en face.

(1) Au croisement qui suit immédiatement, tourner à gauche. Juste avant d'atteindre une petite route goudronnée (Route Forestière de Clairdouet), s'engager à droite dans un sentier en sous-bois. Traverser un chemin perpendiculaire et suivre ce sentier qui demeure un temps parallèle à la Route de Clairdouet, située à main gauche, puis s'en écarte en direction de la D177. Aboutir aux [Celliers de Landéan](#) et aller jusqu'au panneau d'information.

(2) Des Celliers, deux options sont possibles :

- *Option balisée* (celle qui est tracée sur la carte) - Revenir sur ses pas et, à la hauteur d'un puits d'aération (plaque grillagée), tourner à droite pour rejoindre la petite route goudronnée à la hauteur d'une barrière forestière.

- *Option non balisée* - Face au panneau d'information, prolonger dans le chemin à gauche et, après quelques mètres, tourner à gauche dans la petite route goudronnée jusqu'à la barrière forestière.

Dans les deux cas, continuer sur le goudron au-delà de la barrière forestière (Sud-Ouest). Après une centaine de mètres, tourner dans le premier sentier à droite, à l'angle de la parcelle forestière n°11. Cheminer entre fougères et jeunes résineux, franchir deux rus, poursuivre dans un sous-bois de feuillus. Virer à droite et atteindre la lisière de la forêt (prairie en face).

(3) Tourner à gauche et cheminer d'abord entre les fougères, puis avec un pré à main droite, enfin dans un sous-bois de feuillus. À une bifurcation, suivre à droite pour franchir à nouveau le ruisseau de Clairdouet (le raidillon de gauche ramène à la route du même nom). À une fourche, prendre à gauche (Rond Rouge à moitié effacé sur un arbre situé entre les deux sentiers). Au croisement qui suit immédiatement (balise VTT Jaune sur la droite), continuer en face. Cheminer au Sud-Ouest en ignorant des traces ou des chemins perpendiculaires. Le sentier oblique légèrement à gauche (Sud-Sud-Ouest), franchit un ru et demeurer à proximité de la petite route goudronnée (à main droite) jusqu'au Carrefour des Serfilères.

(4) À la table de pique-nique juste avant le carrefour, tourner à gauche (ne pas s'engager dans le carrefour). Traverser la Route de Clairdouet et poursuivre en face dans le sentier (panneau). Cheminer au Sud-Est, avec la Route de Villebœuf à distance à main droite. À un croisement avec un chemin (entrée d'une base de loisirs visible sur la route à droite), poursuivre en face dans le sentier. Obliquer à gauche et, plus loin, repiquer à droite pour rejoindre le point de départ (D/A).

Informations pratiques

Par temps sec, de bonnes chaussures de sport suffisent pour cette randonnée. Par temps humide, prévoir de bonnes chaussures de randonnée (nombreux passages potentiellement boueux).

En période de chasse (octobre à février), éviter le lundi, le mercredi et le jeudi, jours pendant lesquels des battues sont organisées.

Pas de point d'eau identifié. Tables de pique-nique aux carrefours de Chênedet (D) et des Serfilières (4).

Carte au 1/25000 indispensable (au minimum celle qui accompagne cette description). Une boussole peut être utile.

Complément possible :

Cette randonnée peut être combinée avec une autre randonnée en Forêt Domaniale de Fougères décrite sur le site, au prix d'une brève transition en voiture :

- [Les Vieux Châteaux et le Cordon des Druides](#) : départ au Carrefour du Père Tacot, à environ 1km.
- [La Pierre Courcoulée](#) : départ au Carrefour du Poulailler, à environ 3km.

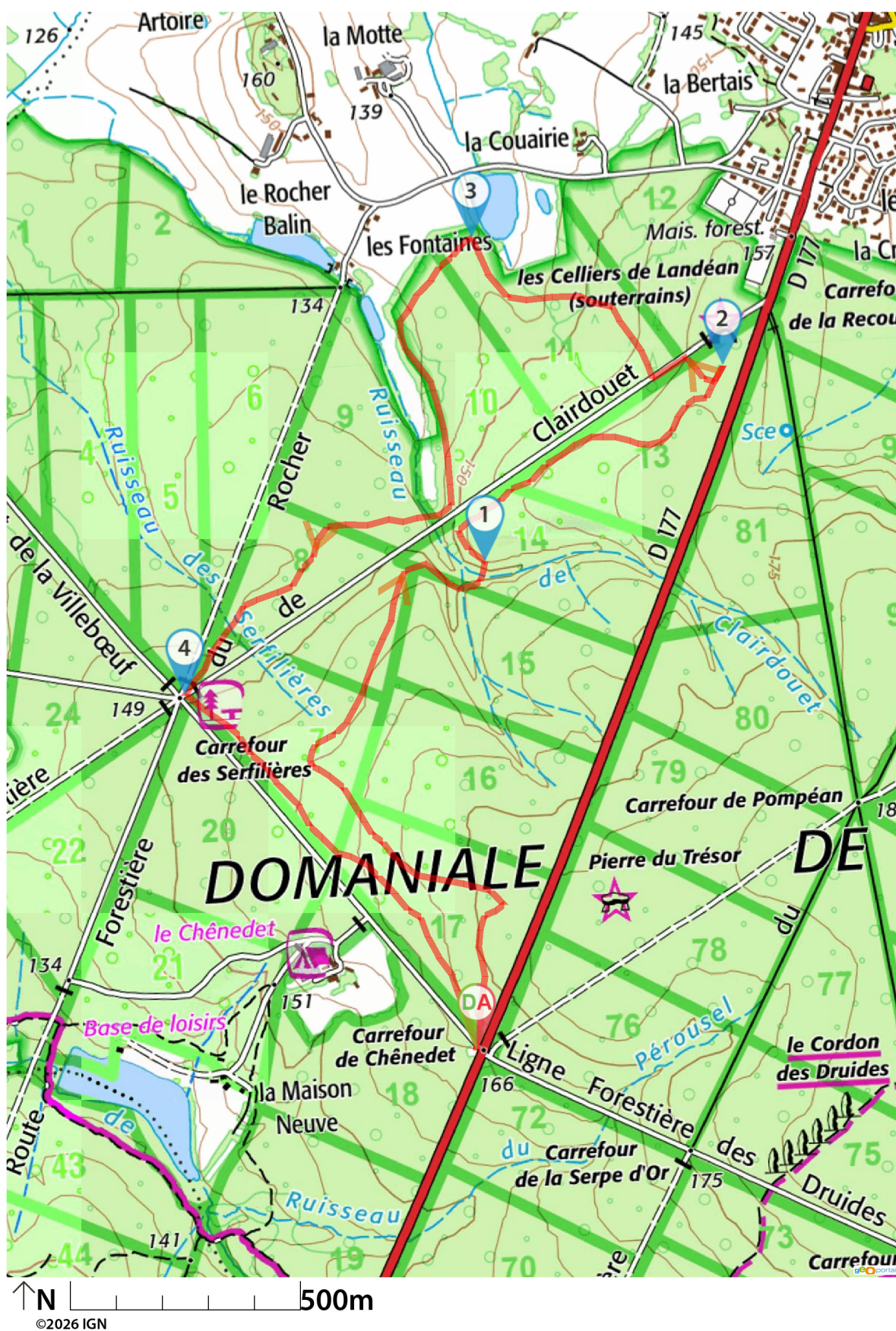
Randonnée effectuée par l'auteur le 29 août 2015.

À voir

Les Celliers de Landéan (2) : souterrain construit au XIIe siècle, vraisemblablement pour servir de cachette. Deux escaliers conduisent à son entrée, qui est grillagée. Un éclairage s'allume automatiquement quand on s'approche de la grille, ce qui permet d'observer l'architecture intérieure. Pour plus d'informations : Pour plus d'informations, voir le [Site de la Commune de Landéan](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-foret-de-fougeres-les-celliers-de-lande/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.